

TERMES DE REFERENCE

Edition et Publication du Bilan Commun de Pays et du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (2007-2011)

Contexte :

Le Bilan Commun de Pays (BCP) est une analyse résultante d'un travail conjoint entre le Gouvernement, ses cadres techniques et les membres du Système des Nations. Le BCP rend compte des défis majeurs de développement en Guinée. Il met en avant les causes profondes de la situation de développement à la lumière des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et dessine ainsi le caractère multidimensionnel de la pauvreté en Guinée. Le Système des Nations Unies a tiré de cette analyse trois grands domaines de coopération :

- i) La promotion des droits humains et le développement des services sociaux de base ;
- ii) Le renforcement des capacités de production et ;
- iii) L'appui à la gouvernance politique, administrative et économique.

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement 2007-2011 (PNUAD) de la Guinée, prend le relais du premier Plan Cadre qui couvrait la période 2002-2006. Partant du souci d'offrir un cadre stratégique cohérent pour la coopération sur la période 2007-2011, le Plan Cadre répond à une double exigence. Ses orientations s'inscrivent à la fois dans le contexte des mandats confiés aux organisations du SNU, et sont également en adéquation avec les besoins et priorités spécifiques relevés en Guinée et mis en exergue dans le Bilan Commun de Pays.

L'élaboration du PNUAD a débuté par une retraite regroupant l'ensemble des représentants des agences onusiennes résidentes et non résidentes, de certains partenaires et des principaux ministères, dont l'équipe du Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Un des résultats déterminants de cet atelier fut l'obtention d'un consensus sur cinq domaines d'orientations stratégiques complémentaires. Ceux-ci sont en cohérence avec les défis relevés dans le DSRP-I et les priorités nationales définies dans le cadre du DSRP-II.

- 1) Croissance économique et renforcement des capacités productives ;
- 2) Gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles ;
- 3) Promotion des droits humains et développement des services sociaux de base ;
- 4) Lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose ;
- 5) Préservation de l'environnement et gestion des ressources naturelles.

C'est dans ce cadre que la Coordination du Système des Nations Unies en Guinée lance le présent avis pour la conceptualisation et l'édition du Bilan Commun de Pays (BCP) et du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (2007-2011)– PNUAD. L'agent ou le bureau d'étude sélectionné aura à :

- Concevoir une page de couverture distincte pour les deux documents en prenant en considération les principes suivants :
 - Traduire un lien visuel et/ou conceptuel (forme graphique, mise en page...etc) évident entre la page de couverture du BCP et celle du PNUAD, de sorte que le regard porté sur les deux documents traduise l'appartenance à une collection, à un processus, ou à une édition identique ;
 - Illustrer clairement sur la couverture l'appartenance de chaque document à la République de Guinée (cartes, drapeaux, armoiries, choix des couleurs -rouge, jaune vert-...etc)
 - La couverture du PNUAD doit illustrer et/ou mentionner clairement les **5 domaines de coopération stratégique** susmentionnés. L'utilisation d'illustrations pourra être soutenue par des mots clés pour chaque domaine de coopération stratégique tels que :
Gouvernance – Environnement Durable – VIH/SIDA, Paludisme, Tuberculose – Equité des Services Sociaux de Base – Renforcement des Capacités Productives.
La mise en forme de ces éléments et des mots-clé est laissée à l'attention et au savoir-faire de l'éditeur ;
 - Le titre de chaque document doit être clairement mentionné et accompagné de son sigle :
« Bilan Commun de Pays » « BCP » en précisant la date de réalisation « 2005 »
« Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (2007-2011) » « PNUAD » et préciser la date de réalisation « 2006 » ;
 - Le logo des Nations Unies doit être présents sur les deux documents que ce soit sur le champ du titre, en arrière plan, en sigle...etc. ;
 - La mention « Système des Nations Unies » doit apparaître sur chaque couverture des deux documents ;
 - Le choix des photos et/ou illustrations doit être conforme aux valeurs des Nations Unies que ce soit pour le BCP ou le PNUAD (*prière de se référer au paragraphe ci-dessous*);
 - Le choix du style graphique et de la lettrine est laissé à l'attention et au savoir-faire de l'éditeur. Toutefois, le choix des couleurs officielles des Nations Unies (bleu et blanc) devra être privilégié lors de la mention « Système des Nations Unies » ou « Nations Unies »;
 - Le choix des maquettes de couverture portera sur un résultat laissant transcrire les objectifs et l'esprit respectifs des deux documents, les valeurs des Nations Unies, la pertinence des illustrations ou le choix des photos avec un style et une mise en forme innovants, visuellement accrocheur et destiné à un large public ;

Le format et le style de mise en page proposés (pages intérieures) devront être identiques pour les deux documents afin de traduire le lien existant entre l'analyse (BCP) et l'orientation stratégique définie dans le PNUAD.

Les valeurs du Système des Nations Unies :

« Nations Unies. C'est votre monde »

En vertu de sa charte, l'ONU s'efforce d'être un lieu où se bâtit un avenir meilleur pour tous, et cela à travers 3 objectifs :

- Maintenir la paix et la sécurité internationale
- Développer les relations amicales entre les nations

- Réaliser la coopération internationale sur tous les sujets où elle peut être utile

Le Système des Nations Unies se veut d'être au service du peuple et permettre tant que ce peu l'amélioration des conditions de vie des populations en prônant :

- La foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
- Le progrès social et l'instauration de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ;
- La pratique de la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage ;
- Le progrès économique et social de tous les peuples ;
- La coalition des efforts et promouvoir l'unité pour réaliser ces desseins ;

Les valeurs des Nations Unies doivent être retranscrites dans le choix des photos et/ou illustrations. Une attention particulière devra être portée en vue de valoriser le statut de la femme, des enfants. De même le choix des photos doit privilégier des activités en groupe exprimant la solidarité et faire valoir le dynamisme de la République de Guinée en choisissant des photos de personnes guinéennes en mouvement, en activité ou souriantes.

Toute personne physique ou morale intéressée devra soumettre une proposition comme suit :

- Proposer au minimum deux (02) maquettes conceptuelles pour la couverture de chaque document conformément aux critères susmentionnés, c'est à dire 02 maquettes pour le Bilan Commun de Pays et 02 maquettes pour le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement ;
- Proposer un format d'édition identique pour les deux documents ;
- Mentionner les délais d'impression des deux documents ;
- Les propositions d'édition de maquettes et d'impression pour chaque document devront être accompagnées de factures pro forma portant les éléments suivants :
 - Factures édition et d'impression pour le PNUAD : (80 pages)
Edition et impression de **500 exemplaires** : couverture sur papier couché
1) Spécifier les tarifs pour la réalisation d'une couverture en quadrichromie et mise en page du document sur papier simple en bichromie en précisant le coût total;
2) Spécifier les tarifs pour la réalisation d'une couverture en quadrichromie et mise en page du document sur papier simple en noir et blanc en précisant le coût total;
3) Spécifier les tarifs pour l'inclusion d'une dizaine de photos sur le tarif bichromie et sur le tarif noir et blanc
 - Factures d'édition et d'impression pour le Bilan Commun de Pays : (60 pages)
Edition et impression de **500 exemplaires** : couverture sur papier couché
1) Spécifier les tarifs pour réalisation d'une couverture en quadrichromie et mise en page du document en bichromie en précisant le coût total ;

- 2) Spécifier les tarifs pour réalisation d'une couverture en quadrichromie et mise en page du document en noir et blanc en précisant le coût total ;
- 3) Spécifier les tarifs pour l'inclusion d'une dizaine de photos sur le tarif bichromie et sur le tarif noir et blanc

L'offre de service, pour être valable doit répondre aux critères des TDRs et comporter une offre Technique et Financière conformément aux points ci-dessus.

Le dossier complet doit être déposé avant le **02 février 2009** à l'attention de :

Mr Gabriel Legba-Mony,
Représentant Résident Adjoint aux Opérations
Maison Commune des Nations Unies Coléah Corniche sud - Commune de Matam

La représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement se réserve le droit de rejeter tout offre incomplète, mal adressée ou parvenue en retard.